



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



académie
Aix-Marseille
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse

Pôle Cabinet/Secrétariat

Dossier suivi par
Véronique Valdivia-García
Téléphone
04 90 27 76 06
Fax
04 90 82 96 18
Mél.
ce.cabinet-ia84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Avignon, le 17 septembre 2019

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles
s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
s/c de Mesdames et Messieurs les IEN chargés de
circonscription

Mesdames et Messieurs les enseignants
s/c de Mesdames et Messieurs les principaux

Objet : Recrutement d'un coordonnateur REP

P.J. : fiche de candidature – lettre de mission

Chaque réseau REP dispose d'un coordonnateur. Désigné par l'IA-DASEN, son action est encadrée par une lettre de mission et il bénéficie d'une décharge de 0,25.

Au regard de l'évolution récente du cadre de l'éducation prioritaire, des compétences avérées de formateur sont recherchées (expérience ou certification).

Au 1^{er} septembre 2019, le poste de coordonnateur rattaché au réseau Jules Verne Le Pontet est vacant.

Vous voudrez bien me faire parvenir à l'adresse suivante : ce.cabinet-ia84@ac-aix-marseille.fr pour le vendredi 4 octobre 2019, délai de rigueur, lettre de motivation, CV et fiche de candidature (en pièce jointe).

Les candidatures seront étudiées par une commission départementale, qui se tiendra le mardi 15 octobre 2019 à partir de 14h30 (salle 202).


Christian PATOZ


RENTREE 2019
FICHE DE CANDIDATURE
Coordonnateur Réseau Collège Jules Verne LE PONTET

NOM : PRENOM :

AFFECTATION ACTUELLE :

Discipline (pour le second degré) :

Circonscription (pour le premier degré) :

ADRESSE PERSONNELLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

DIPLOMES ET ANNEE D'OBTENTION :

ANNEES D'EXPERIENCE EN EDUCATION PRIORITAIRE :

MISSIONS ANTERIEURES DE FORMATION : OUI NON

Si oui, formation en E.P. ? : OUI NON

Je déclare être candidat au poste de coordonnateur sur le réseau :

Date :

Signature :

Pour le premier degré :

Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de
Circonscription :

Pour le second degré :

Avis, date, signature et cachet du Chef d'Etablissement :

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale
de Vaucluse

à

M
Coordonnateur du réseau REP

Dossier suivi par

Téléphone
04 90 27 76 06

Fax
04 90 82 96 18

Mél.
ce.cabinet-ia84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : lettre de mission

Un plan sans précédent pour refonder l'éducation prioritaire a été engagé, mobilisant des moyens très importants au service des nouveaux réseaux REP et REP+ et de leurs élèves.

Celui-ci s'est d'abord fondé sur les constats et les attentes des équipes de terrain tels qu'ils ont pu être librement formulés lors des assises inter-académiques de l'éducation prioritaire tenues à l'automne 2013.

A cette occasion, parmi les points clés est ressortie la nécessité de renforcer le pilotage et l'animation des réseaux, remettant en avant la nécessité d'une meilleure coordination de la mise en œuvre du projet de réseau, s'inscrivant dans la durée avec conviction et efficacité, au service de la réussite de tous les élèves.

C'est cette mission essentielle, dévolue aux coordonnateurs des réseaux d'éducation prioritaire, placés sous l'autorité des IEN et des chefs d'établissements pilotes des réseaux, qui se trouve détaillée dans le document ci-après.

Chargé(e) de la coordination du réseau d'éducation prioritaire Collège Jules Verne Le Pontet, vous exercerez cette mission sous l'autorité conjointe de l'IEN de la circonscription Avignon 3 et du principal du collège et serez en relation avec l'IA-IPR référent.

Cette mission s'articule autour des axes de progrès ci-dessous. La réalisation de ces objectifs sera appréciée au regard des rapports d'activité que vous serez amené(e) à produire.



2/2

- **Favoriser la construction d'une culture de réseau**
 - en participant au diagnostic, à la construction et à la rédaction du projet de réseau,
 - en participant à la mise en œuvre de la continuité pédagogique et éducative disciplinaire dans le réseau,
 - en alimentant un espace de mutualisation des actions des différents REP,
 - en contribuant à l'élaboration et à l'évaluation de projets inter-degrés avec les différents partenaires en cohérence avec le référentiel de l'éducation prioritaire et le diagnostic initial,
 - en accompagnant les personnes recrutées dans le cadre du service civique.

- **Développer le partenariat en cohérence avec le projet de réseau**
 - en initiant ou en développant les relations avec les partenaires institutionnels et associatifs du réseau (associations, PRE...)
 - en participant à l'évaluation des actions des partenaires au sein du réseau.

- **Participer à l'ingénierie et à l'animation des formations dans le cadre du réseau**
 - en évaluant la pertinence des demandes de formations au regard du projet de réseau et du référentiel en collaboration avec l'IA-IPR référent,
 - en contribuant à la cohésion des différents acteurs qui participent à la vie du réseau.

Le Coordonnateur

Le Chef d'établissement

L'IEN

L'Inspecteur d'Académie
DASEN